La restauration de la nature : face à l'urgence, donnons l'envie d'agir

MERCREDI 29 JANVIER

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 28/01/2025

Saisine liée : RESTAURATION DE LA NATURE : FACE À L'URGENCE, DONNONS L'ENVIE D'AGIR

Formation de travail liée : COMMISSION ENVIRONNEMENT

Présentation du projet d'avis "La restauration de la nature : face à l'urgence, donnons l'envie d'agir"

Le CESE présente son projet d'avis "La restauration de la nature : face à l'urgence, donnons l'envie d'agir". Les préconisations sont présentées par Alain Durand (Groupe Agriculture) et par Julie Marsaud (Groupe Environnement et nature).

Pourquoi est-il urgent de restaurer les écosystèmes ?

Une des premières raisons marquant l'urgence à agir est la **sixième extinction de masse** évoquée par les scientifiques au regard du phénomène d'effondrement de la biodiversité et de dégradation actuelle des écosystèmes. Selon la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) en 2019 :

> ***Plus de 80 % des habitats naturels de l'UE*** *sont dans un état de conservation "médiocre ou mauvais" (tourbières, dunes, prairies), et jusqu'à* ***70 % des sols*** *sont en mauvaise santé*

Or**, la France et ses territoires ultramarins** est très concernée par la restauration de la nature car elle se place **parmi les 10 pays hébergeant le plus grand nombre d'espèces animales et végétales menacées dans le monde** (source : Comité français de l'Union Internationale pour la conservation de la nature -UICN).

Par ailleurs, quand on parle de restauration ou de renaturation, émerge un **paradoxe** : nous dépendons de la nature qui est elle-même dévastée par l'activité humaine et son économie :

> *La nature contribue à près de* ***50 % de l'économie mondiale***

Enfin, ne rien faire ou pas assez vite engendre une **aggravation et une massification de la dégradation des écosystèmes**. Le Boston consulting group et le Forum économique mondial estiment que le **coût de l'inaction climatique pourrait représenter 22 % du PIB mondial** d'ici 2100 (source : rapport de janvier 2025). Il est urgent d'agir !

Restaurer au moins 30 % des terres et des mers dégradées d'ici 2030

De plus, depuis juin 2024, l'Europe a un règlement qui fixe **l'objectif de restaurer au moins 30 % de ses terres et mers dégradées d'ici 2030 et l'ensemble des écosystèmes d'ici à 2050.** La France comme chaque État membre doit définir d'ici 2026 et mettre en œuvre un plan national de restauration, précisant les espaces ainsi que les actions de restauration prévues. C'est pourquoi le CESE a souhaité apporter sa contribution à l'élaboration de ce plan avec les préconisations de la société civile pour restaurer la nature.

? **C'est quoi un écosystème ?** un écosystème est l'ensemble des êtres vivants interagissant entre eux et évoluant au sein d'un milieu ou d'un environnement spécifique. Il existe des :
- écosystèmes terrestres : forêts (tropicales, tempérées et boréales), prairies, déserts, toundras
- écosystèmes d'eau douce : rivières, lacs, zones humides
- écosystèmes marins : récifs coralliens, estuaires, océans

La restauration des écosystèmes vise à :
- Favoriser la régénération des écosystèmes dégradés ou détruits
- Conserver les écosystèmes encore intacts
- Réparer les dégâts causés aux habitats naturels (par exemple avec de la reforestation d'espaces), la réhabilitation des rivières polluées et la réparation des zones humides drainées.

Les solutions identifiées par le CESE

Pour construire ses pistes d'action, le CESE a voulu dresser au préalable le constat de l'effectivité des plans et actions existants. Ils sont effectivement nombreux et parfois s'entremêlent. Comment articuler les actions mises en place ? Comment mobiliser l'ensemble des parties prenantes : services de l'Etat, collectivités, associations, particuliers... ? Quels sont les leviers d'action ?

Pour recueillir toutes ces informations, le CESE a auditionné plusieurs acteurs de terrain, parmi lesquels :

> *"Aujourd'hui, la plupart des mesures de gestion qu'on doit mettre en œuvre sont fondées sur des connaissances suffisantes pour agir." Alain Pibot, Coordinateur national du "Life Marha" à l'**OFB***

> *"Il nous parait très important et fondamental dans un contexte de diminution des fonds publics de pouvoir travailler ensemble et de mutualiser fonds publics et fonds privés." Valentine Norève, Responsable du programme Nature 2050 à la **CDC Biodiversité***

> *"Il faut restaurer la maille de haies, la maille arborée et bocagère, pour qu'elle soit fonctionnelle." Paule Pointereau, responsable stratégie et projet d'**AFAC Agroforesteries***

Découvrez en vidéo ci-après les autres auditions ainsi que le reportage du déplacement sur le terrain de la Commission

Environnement lors de sa visite sur deux lieux restaurés : un marais et une tourbière de Normandie.

Alain Durand (Groupe Agriculture) et Julie Marsaud (Groupe Environnement et nature) présenteront les préconisations du CESE au nom de la commission Environnement présidée par Sylvain Boucherand (Groupe Environnement et nature)

En savoir plus sur les travaux

Au programme de cette séance plénière

Expressions libres de membres sur l'actualité ;

Introduction par Thierry Beaudet, président du CESE ;

Intervention de Sylvain Boucherand, président de la commission Environnement ;

Présentation du projet d'avis par les rapporteurs Alain Durand et Julie Marsaud .

Temps d'échange avec les conseillères et les conseillers ;

Déclarations des groupes sur le projet d'avis ;

Vote.

© - copyright CESE - Novembre 2026